



www.cnrs.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE REGIONAL | STRASBOURG | 12 OCTOBRE 2015

Sous embargo jusqu'au lundi 12 octobre 2015 à 13h00

Des ambitions partagées pour une recherche dynamique en Alsace

Ce lundi 12 octobre 2015, Alain Fuchs - président du CNRS, Alain Beretz - président de l'Université de Strasbourg, Christine Gangloff-Ziegler - présidente de l'Université de Haute-Alsace et Marc Renner - directeur de l'INSA Strasbourg signent une convention quinquennale de site.

Par cet acte stratégique, les partenaires témoignent de leur détermination commune à construire une politique scientifique partagée. L'enjeu est de renforcer la visibilité et le rayonnement international de la recherche menée dans les établissements alsaciens.

Signée collectivement par les quatre établissements, cette convention est ambitieuse par la nature des engagements pris par les partenaires.

Des thématiques prioritaires communes ont été identifiées. La convention consolide ainsi les grands domaines de recherche - secteurs d'excellence – du site :

- **Biologie et santé** : biologie moléculaire, structurale et intégrative, génomique fonctionnelle et régulations, neurosciences, pharmacologie-médicament, radiobiologie ;
- **Sciences de l'ingénieur** : imagerie, robotique médicale et chirurgicale ;
- **Chimie, physique** : chimie supramoléculaire, bio-organique, physique subatomique ;
- **Matériaux et nanosciences** ;
- **Sciences humaines et sociales** : économie, études européennes, sciences des religions, archéologie ;
- **Sciences de l'univers et de l'environnement** : astrophysique, géophysique, eau et analyse environnementale, écophysiologie ;
- **Mathématiques, informatique** : calcul haute performance, interface avec la biologie et la santé.

Cette convention favorise l'émergence de nouvelles thématiques, à l'interface de plusieurs disciplines implantées sur le site.

Le renforcement du rayonnement international est un autre axe de la politique de site. Il passe par le développement de coopérations internationales structurées et formalisées. L'accueil des étudiants et chercheurs étrangers dans les unités de recherche doit être facilité.

Cette convention renouvelée apporte un cadre au fonctionnement des laboratoires de recherche et au travail quotidien des scientifiques (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs). Sa mise en œuvre passe par l'organisation d'une administration de la recherche simplifiée et concertée qui améliore les procédures et les outils, harmonise les pratiques en terme de gestion, et facilite les échanges.



www.cnrs.fr



Quelques chiffres : Le périmètre de cette convention concerne 49 structures de recherche ou de service. De manière globalisée, les établissements signataires contribuent au fonctionnement des unités à hauteur de 9,5 millions d'euros de dotation.

La masse salariale des personnels des laboratoires représente 110 millions d'euros par an. Cela concerne, en équivalent temps plein, environ 1200 chercheurs et enseignants-chercheurs et 640 personnels techniciens, ingénieurs et administratifs.

Contacts:

CNRS Alsace | Céline Delalex-Bindner | 06 20 55 73 81 | celine.delalex@cnrs.fr

Université de Strasbourg | Anne-Isabelle Bischoff | 06 47 58 72 05 | anne-isabelle.bischoff@unistra.fr

Université de Haute-Alsace | Sophie Dorn | sophie.dorn@uha.fr

INSA de Strasbourg | Véronique Zeller | service.communication@insa-strasbourg.fr